

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 24 Procurations : 4 Absent : 1 Votants : 28 Pour : 28</p>	<p>L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 19 mars 2015</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALLES, Bruno BENOIST, Frédérique LAURENS, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Corine CORDELIER à Carine PAILLAS, Nicole CHAUVET à Yvelise MONTANE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p>ABSENT : Laurent VALLET</p> <p>Secrétaire de séance : Yvelise MONTANE</p>	
<p>N° 4295</p> <p>OBJET :</p> <p>Création d'un poste de Rédacteur Territorial</p> <div data-bbox="183 1276 518 1534" style="border: 1px solid black; padding: 5px; transform: rotate(-10deg);"> <p>REÇU LE : ★ - 2 AVR. 2015 ★ A LA SOUS-PREFECTURE DE MURET</p> </div>	<p>Considérant que compte tenu de ses états de service, la Responsable du Service Entretien-ATSEM disposant actuellement du grade d'« Adjoint Administratif de 2^{ième} classe » et de son inscription sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade de « Rédacteur Territorial », il convient de créer l'emploi correspondant.</p> <p>Monsieur Le Maire propose au Conseil, conformément aux dispositions fixées par l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, de créer un emploi de « Rédacteur Territorial », à temps complet. Le poste est à pourvoir à compter du 1^{er} juin 2015.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <p>Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,</p> <p>Vu le tableau des effectifs,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopte la proposition du Maire à savoir de créer le poste de « Rédacteur Territorial » • Modifie ainsi le tableau des emplois, • Inscrit au budget les crédits correspondants
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 2 AVR. 2015</p> <p>Affiché le : - 3 AVR. 2015</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 30 mars 2015</p> <p style="text-align: right;"> Le Maire, Alain PACE  </p>